



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée général et technologique
L'Empéri
Salon-de-Provence

**RENFORCEMENT DES COMPETENCES ORALES
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

ANGLAIS - ITALIEN

**VACANCES DE PRINTEMPS
22 – 23 AVRIL 2024**

9h00 – 12h00

NIVEAU : CO/EO
cadre réservé au
professeur

OBJECTIF ET MODALITES D'ORGANISATION :

Le renforcement de l'apprentissage des langues et en particulier de la pratique orale des langues a pour objectif de développer les compétences orales des élèves.

Organisés sous forme de petits groupes (12/15 élèves maximum), les stages de langues concernent les élèves volontaires de tous niveaux et de toutes classes. Compte tenu du nombre d'intervenants, le nombre de places total est limité (1^{er} inscription, 1^{er} inscrit). Les stages auront lieu les **22 – 23 AVRIL 2024 au lycée**.

Une attestation sera délivrée à l'issue du stage après contrôle de la complète assiduité.

Ces groupes de langues peuvent être constitués en s'appuyant sur les niveaux de compétence du cadre européen de référence pour les langues (CECRL).

Ces stages ayant lieu en prolongement du service public d'éducation, en cas d'accident, les différents régimes de responsabilité applicables sont identiques à ceux pouvant être mis en œuvre pendant le temps scolaire.

DEMANDE D'INSCRIPTION :

Je soussigné, (Nom et prénom du responsable légal)

de l'élève classe.....

Nom du Professeur de LVA

demande son inscription au stage organisé au lycée de L'Empéri **les 22 – 23 avril 2024 de 9h à 12h00** dans la langue suivante (faire une croix dans la case de la langue choisie - **vous pouvez aussi prioriser votre choix en indiquant 1 - 2 selon la priorité choisie (1 étant la priorité maximale)**)

ANGLAIS

ITALIEN

Avez-vous déjà participé à un stage de langue : **NON** **OUI** date : ____/____/20____

J'atteste avoir pris connaissance de l'objectif du stage et des modalités d'organisation et du fait que, dans le cas où le nombre de candidatures excéderait les capacités d'accueil dans l'un ou l'autre groupe de langues, ma demande d'inscription ne pourrait être retenue mais un caractère prioritaire lui serait attribuée lors d'une session ultérieure organisée par l'établissement.

Dans le cas où la candidature de mon enfant serait retenue sur l'un de mes choix, je m'engage à veiller à son assiduité au stage.

Un élève qui ne se présente pas au stage - sauf raison exceptionnelle - ne pourra pas participer à un stage ultérieur.

Fait à le,

Signature du responsable légal - **Signature de l'élève qui s'engage à suivre le stage avec assiduité**

FICHE A REMETTRE A LA VIE SCOLAIRE jusqu'au 9 avril 2024 inclus - Date de dépôt :

Espace réservé à la vie scolaire

Numéro :